

Délégué·e à l'Éthique

1. Domaines d'activité

Tâches d'ordre général en matière de gestion du changement dans le domaine de l'éthique

- Prendre en charge l'analyse éthique (voir outil évaluation éthique), la planification en matière d'éthique et la mise en œuvre des mesures prévues (p. ex. définir des priorités)
- Noter et anticiper les besoins et les demandes qui s'appliquent aux divers champs d'action (voir ci-dessous et outil évaluation éthique)
- Coordonner et faciliter l'ancrage de l'éthique dans les fondements de la fédération, les cahiers des charges des fonctionnaires et les conventions avec les partenaires commerciaux
- En qualité de référent·e à l'éthique, introduire (et intégrer) des réflexions éthiques dans tous les projets de la fédération
- Planifier, gérer et contrôler le budget alloué à l'éthique
- Être la personne de contact pour Swiss Olympic sur les questions éthiques et nouer des contacts étroits avec d'autres services internes et externes

Dans le cadre de la planification en matière d'éthique, l'accent est mis sur les champs d'action ci-dessous (en tenant compte de la taille et du niveau de professionnalisation de la fédération):

Tâches en matière de management participatif

Développer des mesures en matière de management participatif qui concernent tous les acteurs, par exemple pour impliquer les athlètes, les entraîneur·e-s, le personnel, etc., y compris les personnes issues de minorités et de groupes vulnérables

Tâches en matière de gestion de la promotion

Intégrer l'éthique dans les concepts de promotion de la fédération, particulièrement dans le sport de masse, le sport de la relève et le sport de performance et veiller à sa mise en œuvre

Tâches en matière de gestion du personnel

Intégrer l'éthique dans les règlements et processus du personnel et conseiller les personnes dirigeantes sur des questions ayant trait à l'éthique. Important : les délégué·e-s à l'éthique n'ont aucune autorité en matière de gestion du personnel et n'accomplissent aucune tâche en ce sens (p. ex. entretiens de direction)

Tâches en matière de gestion des ressources

Intégrer l'éthique dans les processus et les décisions budgétaires et encourager les mesures visant à garantir que les structures et les processus soient respectueux de l'environnement et du climat.

Tâches en matière de gestion de la formation

Développer et implémenter au sein de la fédération des offres de formation, d'information et de sensibilisation liées à l'éthique et diffuser ces offres auprès des clubs membres

Tâches en matière de gestion des risques

Contribuer ou diriger au sein de la fédération des analyses de risques périodiques ainsi que développer et implémenter des instruments de gestion des risques (p. ex. directives de conduite). Garantir la transparence et les possibilités de discussion (p. ex. en dirigeant des échanges) sur des situations délicates dans la zone grise (situations à risque) et dispenser des conseils à divers groupes cibles sur les situations à risque

Tâches en matière de gestion des signalements

Être la personne de contact vis-à-vis de SSI, tout en jouant le rôle d'interlocuteur·trice privilégié·e avec la direction. Introduire des mesures visant à faciliter les signalements de manquements à l'éthique ou à contribuer à l'instauration d'une culture qui encourage les signalements. Important : Les délégué·e-s à l'éthique ne sont pas compétent·e-s pour enquêter sur des violations présumées ou de potentielles infractions pénales. Les délégué·e-s à l'éthique sont également soumis à l'obligation de signalement à SSI

Tâches en matière de gestion des crises

Mettre en place un dispositif d'action en cas de crise (p. ex. mettre en place des cellules de crise et les intégrer à l'organigramme). Important : les délégué·e-s à l'éthique n'ont pas la responsabilité des 3 C (Care, Command, Communication) de la gestion des crises et n'assument aucune tâche de coordination dans ce domaine. Ces tâches sont du ressort de la cellule de crise.

2. Compétences requises

Compétences spécialisées

Connaissances de base des thématiques liées à l'éthique, de la prévention structurelle, de la gestion des risques et du développement d'une organisation

Compétences méthodologiques

Méthode de travail axée sur les processus et la pratique.
Compétences en matière de formation (formation des adultes, pédagogie), de conseil (conduite d'entretiens, animation, éventuellement supervision) et de gestion de projets

Compétences procédurales

Conception différenciée du système sportif. Connaissance du service de signalement et de consultation Swiss Sport Integrity ainsi que des Statuts en matière d'éthique

Savoir-être

Personnalité intègre, méticuleuse, tolérante et bienveillante, capable de créer une relation de confiance.
Personne qui a conscience des rôles de chacun-e et qui les comprend. Solide capacité à se remettre en question et à remettre en question de manière critique le système (sportif).
Bonne capacité à prendre soin de soi

Compétences communicationnelles

Être à l'écoute, savoir tisser des liens, être capable d'imposer son point de vue, faire preuve de charisme et nouer facilement des contacts